

Fiche 13 L'évaluation

* **Les types d'évaluation :** **Evaluation diagnostique :** Située au début des apprentissages, elle donne les acquis et les capacités des élèves avant d'aborder une nouvelle notion

Evaluation formative : Elle permet de vérifier à intervalle régulier la progression des apprentissages et de prévoir des remédiations spécifiques, la notation doit être évitée

Evaluation sommative : Evaluation de fin de parcours qui permet de vérifier les acquis des élèves. Elles ne sont plus obligatoires depuis 2012 mais restent très utilisées → outil de mesure précieux.

* **Le socle commun de compétences :** L'évaluation du degré d'acquisition du socle commun se fait à travers le LPC. Les compétences sont déclinées en objectifs d'apprentissage. L'évaluation se fait en fonction des paliers du socle commun que l'on doit respecter.

* **La fonction de l'évaluation pour les élèves :** Evaluer c'est émettre une appréciation sur un travail → message doit être explicite, exigeant et bienveillant. Il convient de permettre l'engagement positif de l'élève sur son travail. L'évaluation doit donner du sens à son travail en montrant les points acquis et les points à retravailler.

* **La notation :** Elle n'est pas prévue par la réglementation mais un décret de 1990 impose qu'un livret scolaire rassemblant des documents d'évaluation pour les élèves doit être mis en place. / Cycle 3 : la notation est souvent généralisée par tradition et demande des parents. / Débat quant à la notation : peut être source d'humiliation, l'élève voyant un jugement sur sa personne. Peut également susciter la compétition entre les élèves. Cependant, cela constitue un outil pour rendre compte du niveau.

* **La communication avec les familles :** Dialogue repose sur les résultats obtenus par l'élève → nécessité d'une lisibilité. Les parents doivent comprendre l'objet de l'évaluation et son résultat pour accompagner le travail de leurs enfants. → avantage de la notation car facile à lire pour les parents. Les appréciations doivent être correctement choisies par l'enseignant pour éviter les interprétations erronées par les parents. / La communication se fait habituellement par les bulletins périodiques (période de 7 semaines), les livrets scolaires et le LPC.

* **L'école maternelle :** Nécessité d'une évaluation qui ne doit pas être chiffrée. Le développement des élèves étant différent, les évaluations à date fixe pour tous n'a pas de sens. La relation adulte-enfant, les attitudes et les actions permettent d'évaluer les progrès. / Travaux écrits = fin de parcours de maternelle. On évalue le langage oral mais pas la lecture et l'écriture.

* **La phase de restitution de l'évaluation :** Elle ne doit pas se limiter à un corrigé type, l'élève doit comprendre les erreurs faites. Il faut donc essayer d'établir une correction adaptée à chaque élève en privilégiant le dialogue et la compréhension des erreurs.

* **La différenciation :** Elle peut porter sur des dispositifs d'aide et d'accompagnement mis à disposition d'élèves fragiles lors de la passation, pas forcément sur une diminution des exigences.

* **Cas des élèves à besoins particuliers :** Modes d'évaluation aménagés pour les élèves bénéficiant d'un PPRE ou ceux scolarisés dans les classes d'inclusion scolaire → il faut s'adapter et ne jamais renoncer à l'évaluation.